

Procès-Verbal du Conseil d'École
Vendredi 10 juin 2016

Présents : M. Berthier (Maire), M. Vigne, représentants de la commune
Mmes Dubuisson, Duquenoy, Gobert, M. Cognée, Bapst et Lemonnier, représentants des parents d'élèves
Mmes Bertaux, Ara Somohano, Germain-Chevrel, François, Pagneux, M.François, enseignants de l'école.
Mme Ranvel, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale

Excusés :

Mme Marin, représentante de la commune
Mme Ranvel, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale
Mme Grillet, enseignante
Mme Roux, enseignante spécialisée UPE2A (unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants)
Mmes Mery, Gérardin, Lepers et M. Bapst représentants des parents d'élèves

1. Point sur la rentrée 2016

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Entrées	18	0	0	1	0	0	0	0	19
Sorties	0	0	1	1	0	0	0	0	2
TOTAL*	18	13	25	12	18	18	19	19	142

Le dernier groupe important (27 cm2) quitte l'école entraînant une baisse attendue. Pour la rentrée 2017, nous devrions accueillir un groupe de 21 PS. Les élèves du CADA sont moins nombreux (2 actuellement...). Les 2 écoles de la vallée du Risse voient leurs effectifs baisser dans les mêmes proportions. Tant que nos effectifs se situent au-dessus de 140, l'école n'a pas à craindre de fermeture.

2. Guide vigilance attentats

Une information est donnée sur la mise à disposition des écoles d'un guide, outil d'accompagnement des équipes qui s'inscrit dans le cadre des mesures pour sécuriser les espaces scolaires. Il vient en complément du plan Particulier de Mise en sécurité (PPMS).

Tous les enseignants auront accès aux informations (PPMS, guide vigilance attentat, fiches-outils dans les classes) en début d'année scolaire et des exercices d'entraînement auront lieu chaque année, comme cela existe pour les risques d'incendie ou autres.

3. Bilan des actions en cours et projet d'école

Secourisme : Mr Cognée a dispensé une remise à niveau secourisme pour les enseignants et une partie du personnel communal. Très utile, grand merci à lui.

Papillagou : les classes de CM1 et CM2 ont eu droit à l'intervention sur les addictions avec Mmes Lacorbère et Philippe.

Risse : la rivière m'a dit, CE1 et CM2

Bal folk des cm2 à Saxel (5 classes) : prise en charge du transport par la coopérative scolaire. Les prestations de nos élèves ont été appréciés. Les vidéos sont disponibles pour les parents de la classe dans la médiathèque de l'ENT (Beneylu).

L'Infirmière scolaire est intervenue sur le thème de la puberté, ce vendredi 10 juin.

Les séances de natation débutent le 20 juin, si le temps le permet. 3 classes le matin et 3 l'après-midi. Merci à la mairie de nous permettre de réaliser cette activité.

Projet d'école : La réflexion se poursuit. Mr François sollicite à nouveau les parents sur le volet école / famille.

Mme Marie-Sophie Grillet rejoint la vallée verte l'an prochain se rapprochant enfin de son domicile. Toute l'équipe a apprécié ses grandes qualités. Grand merci à elle.

4. Questions des parents

Aux enseignants :

1- Peut-il être rappelé à quelle heure sont couchés les enfants de maternels au retour de la cantine ? Si le couchage est prévu à 13h, serait il possible de lever les enfants qui ne dorment pas, avant 14h15 ?

Les enfants sont couchés entre 12h45 et 13h. Il est difficile d'adapter individuellement l'horaire de repos, du fait d'un manque d'effectif de personnel pour cela. Les enseignants reprennent leur poste à 14 h 05, donc seulement 2 ATSEM encadrent la sieste. Le rythme de chaque enfant est pris en compte autant que possible, mais les enfants dormeurs ne peuvent être dans le même espace que les non-dormeurs, et l'ensemble des enfants ne peut être réparti en plus de salle que d'adultes présents.

2- Certains nouveaux parents s'interrogent : un entretien de fin d'année est il prévu entre enseignant et parents pour la remise des livrets scolaires ?

Les « anciens parents » lors de la réunion préparatoire ont indiqué qu'à leur connaissance seul un entretien avait lieu à mi année en dernière année de maternelle.

Une rencontre peut-elle être demandée par un parent si le besoin se ressent ?

Les rencontres parents / enseignants représentent un gros volume horaire ; il paraît donc difficile de multiplier les rencontres systématiques, au-delà de ce qu'elles existent déjà. Bien entendu, une rencontre est toujours possible à la demande d'un parent, ou à l'initiative d'un enseignant. De plus, la réunion de rentrée est un temps de prise de contact et de transmission d'informations sur le déroulement de l'année tout à fait privilégié.

3- Les effectifs annoncés pour la rentrée prochaine annoncent ils un risque de fermeture de classe ?

Non. Cf. le point 1.

4- Les nouveaux parents n'ayant pas encore connu du cycle piscine souhaiterait connaître le déroulement des séances. En complément du mail et du mot passé dans les cahiers, serait il possible de faire un rappel sur les activités faites pour les maternelle ?

Les séances durent entre 30 et 45'. L'école dispose de matériel classique (frites, ceintures, parcours,...). Les programmations et les objectifs sont disponibles sur la page natation du site, plus spécialement dédiée aux parents agréés mais ouverte à tous.

5- Les enfants qui préparent une petite chorégraphie de danse pendant le temps d'AES le vendredi, pourront ils faire une petite représentation lors de la fête de l'école ou pour la dernière journée de classe ?

La fête de l'école est trop rapprochée pour envisager que le groupe ne s'y produise. Une inclusion des AES sur la préparation de la fête de l'école n'est pas impossible, et pourrait même présenter un réel intérêt, mais sur du plus long terme, afin d'être élaboré dans le projet global de l'école. La fête de l'école n'est pas pensée comme un espace de représentation pour quelques élèves ou groupes d'élèves, mais comme le fruit d'un travail collectif, à l'échelle de l'école.

6- Nous remercions les enseignantes de CP/CE1 pour la sortie au bord du Risse très appréciée des élèves.

La classe de CM2 a eu droit également à cette sortie scientifique (précision des enseignants).

A la mairie :

1- Traversée piétonne : lors du dernier conseil d'école nous avons évoqué la possibilité d'avoir une personne pour faire traverser les enfants à la sortie de l'école le midi et à 16h30. Nous avons noté en réponse que le planning de travail des ATSEM ne le permettait pas.

Serait-il possible d'envisager de l'intégrer dans le temps de travail pour la rentrée prochaine, la demande nous étant renouvelée ?

Il ne semble pas possible de positionner un personnel communal sur cette fonction (générerait un manque sur une autre charge de travail, impossibilité de faire venir un personnel sur un temps de travail si court). Par ailleurs, la municipalité ne peut couvrir juridiquement ou en matière d'assurance, des parents qui s'auto-organiseraient pour assumer cette tâche. L'accent est porté aussi sur la responsabilité de chaque parent et des plus grands élèves sur cette question de sécurité.

La mairie confirme en outre que des aménagements sont en cours, ou prévus : nouveaux panneaux de signalisation, plus gros et repositionnés plus près du passage piétons, ligne blanche,... La complexité administrative dans la maîtrise d'œuvre des travaux et dans les circuits de financement rendent beaucoup plus aléatoires des aménagements plus ambitieux, tels que les cheminements piétons en direction des Chavannes ou de la Léchère.

2- TAP :

Les activités en extérieures sont-elles de nouveau possible pendant les TAP? Les avis étaient divergents lors du dernier conseil. Certains parents souhaiteraient que ce temps en extérieur soit possible quitte à prévoir un temps calme de 10 min en fin d'horaires pour canaliser les enfants avant le retour en classe. Pouvons-nous le prendre en compte ?

Depuis les beaux jours, des groupes se défoulent en extérieur pendant les TAP. Il est difficile d'envisager un temps formalisé de retour au calme, sur 35 minutes d'activité, mise en place comprise. L'équipe pédagogique n'a pas constaté de résurgence des difficultés de début d'année scolaire lors des transition entre TAP et apprentissages.

Nous souhaiterions accentuer sur la nécessité d'un temps de formation pour le personnel en cadrant les TAP. Est il possible de le prévoir pour la rentrée prochaine? (pour ne pas impacter l'organisation durant les temps scolaires, il est peut être envisageable de voir les formations proposées durant les semaines de vacances scolaires).

L'idée de permettre aux personnels d'encadrement de cantine et TAP d'accéder à une démarche formative en continue (quelques journées ou demi-journées dans l'année) sera transmise à l'élue concernée. Ces actions peuvent prendre des formes suffisamment variées (dans les thèmes abordés, le format proposé, les intervenants sollicités,...) pour qu'un point de convergence soit possible entre l'intérêt des enfants, les besoins des personnels pour les accueillir au mieux, et les moyens de la commune.

Si un changement est prévu / envisagé sur le fonctionnement des TAP à la rentrée prochaine, pourriez-vous nous en informer avant la fin de l'année scolaire ?

2 postes « TAP / Cantine / Ménage » seront retirés l'an prochain. Il n'y aura pas, sur l'année scolaire à venir, de modification d'organisation des TAP, que ce soit au niveau des horaires, ou de la prise en charge financière, qui reste supportée par le budget municipal.

Nota : *concernant les TAP, de manière générale, l'équipe pédagogique, pour des raisons de disponibilité des enfants aux apprentissages de l'après-midi, et l'équipe municipale, pour des raisons d'organisation et de coût, se rejoignent pour préférer qu'un maximum d'enfants dont les parents en ont la possibilité restent chez eux sur le temps des TAP.*

3- Cantine :

Il a été constaté ces derniers temps une dégradation des repas proposés et une quantité diminuée. Est-ce que les repas de la cantine sont préparés par un cuisinier de métier, diplômé ?

Nicole a confirmé le retour de certains parents. M. le maire est intervenu auprès du Responsable des Chavannes.

Il semblerait que les corbeilles de pains aient pris le relais du sifflet, nous ne souhaiterions pas retomber dans les situations connues il y a quelques temps. Pouvez-vous veiller à cela? L'an dernier des actions avaient été proposées par la MJCI, ont-elles été mises en place (ex : nappe,...) ?

La question sera transmise par M. le maire et son adjoint à l'adjointe responsable, afin de veiller à l'inscription dans la durée de l'apaisement qui avait été constaté depuis l'an passé, et de rester vigilant aux besoins du personnel d'encadrement de ce temps de repas pour y œuvrer sereinement (mise en œuvre des préconisations faites par la MJCI, soutien et relais auprès d'enfants pour lesquels il est plus difficile de manger dans le calme,...). Cette question rejoint également celle sur les TAP, concernant la formation continue des personnels.

Bien que le sujet a été déjà évoqué, il semble important et légitime aux parents d'aborder de nouveau le coût des repas. Nous comprenons que la mairie ait son point de vue sur la question mais les parents ont aussi leur intérêt à défendre le leur. Quelle est la tendance pour la rentrée prochaine ?

Il semble nécessaire de travailler à une meilleure information des parents sur ce tarif : coût réel du repas, coût de l'encadrement, coût supporté par la commune, cadrage du partenariat avec les Chavannes,... Il n'y aura pas d'augmentation en septembre prochain.

4- Une première réunion entre école, mairie, personnel de cantine, TAP et Cap Onnion avait eu lieu. La 2nde réunion a été reportée, une nouvelle date est elle programmée ? Cela nous semble important de continuer ces temps d'échanges.

Le Comité de pilotage du PEDT n'a effectivement pas été efficient cette année. Au-delà de l'obligation faite par le dispositif, la volonté est réaffirmée de le faire vivre dès l'année prochaine.

5- La mairie a été destinataire tout comme le Conseil Général et Proximiti d'un courriel concernant l'augmentation du tarif du transport scolaire, des familles souhaitent savoir si une prise en charge de la différence de tarif (non justifié) pouvait être possible? Une réponse négative du département a été apportée (du fait que la commune se trouve dans un périmètre de transport urbain qui a la compétence en matière de transport). Pas de réponse de Proximiti à ce jour... Qu'en est-il de la mairie ?

La commune n'a aucun poids dans la communauté de communes qui gère les transports scolaires. La mairie ne prendra pas en charge la différence.

6- Avez-vous eu des informations concernant la subvention que vous perceviez par la commune de St Jeoire pour les élèves d'Aveyran scolarisés à Onnion ? Il y a-t-il eu un retour suite à l'intervention de Mme Ranvel (DDEN) ?

Le malentendu semble dissipé, et la commune de Saint-Jeoire continuera bien de financer pour les enfants qui fréquentent l'école d'Onnion.

5. Travaux

Chenaux.

Sol du 2^{ème} étage fortement dégradé.

Chalet de la maternelle à réparer.

Le Conseil s'achève à 20h30

David Lemonnier
Secrétaire de séance

J-Michel François
Directeur de l'école